

LOGISTIQUE : Amazon devra payer 1,4 M€ d'arriérés d'impôts pour son site de Sevrey

Le géant du commerce en ligne et de la logistique [AMAZON](#) / T : 01.46.17.10.00 a subi un redressement fiscal de 1,4 M€ pour son site de Sevrey. Amazon avait demandé au tribunal administratif de Dijon de prononcer la décharge des compléments de cotisation foncière des entreprises mis à sa charge au titre des années 2013 à 2015 pour son site de Sevrey. Mais Amazon a été débouté et devra payer 1,4 M€ d'arriérés d'impôts.